



# CRS / Suppression de l'IJAT pour les uns... Amuse-bouche pour les autres...

C'est ainsi que nos amis d'Alliance et d'Unité SGP FO se répandent sur les CRS, dans un article du Figaro en date du 10 septembre 2018.

Pour Alliance, il faut en effet supprimer l'IJAT au profit de l'IDDO, projet au contour flou, véritable arlésienne dont on entend parler, mais que l'on ne voit jamais.

Alors que l'UNSA police défend bec et ongles l'IJAT et les NS CRS, avec un énième soutien d'élu, pour Unité SGP Police, tout ceci ne serait que des « amuse-bouche »...

Ces deux organisations syndicales expriment ainsi toute leur indifférence au sujet des compagnies républicaines de sécurité, entamant ainsi leurs habituelles genuflexions et autres danses de la soumission, devant les funestes projets gouvernementaux.

*« Pour l'UNSA Police, il n'y a pas de « sous-policiers », devant être balayés d'un simple revers de la main, à coup de projet fantôme et autre biscuit apéritif.*

*L'UNSA Police défend l'ensemble des intérêts communs et particuliers de tous les policiers, CRS compris ! »*

David Michaux  
Secrétaire national CRS

*UNSA Police, autonome & indépendant*



# Élections syndicales: la police chauffée à blanc

Temps de travail, indemnités, salaires... La grande consultation nationale de novembre revêt des enjeux sensibles. Les organisations professionnelles fourbissent leurs armes et la fièvre monte dans les rangs.

JEAN-MARC LECLERC [@leclercjm](#)

**SÉCURITÉ** « Soyez là le 21 novembre, ça va être chaud... » Cette confiance d'un syndicaliste de haut rang, deux mois avant l'événement, en dit long sur le climat au ministère de l'Intérieur à l'approche des élections professionnelles dans la police. Le 21 novembre se situera à une semaine du premier tour de cette grande consultation, toujours largement suivie dans cette « grande maison » hypersyndiquée. Il faut parier, au moins ce jour-là, sur une mobilisation des policiers dans la rue pour faire entendre leur voix.

Les scrutins, eux, seront organisés du 30 novembre au 6 décembre prochain. « Nous nous attendons à une hystérisation du débat sur n'importe quel sujet désormais, chaque organisation souhaitant se distinguer pour gagner en représentativité ou sauver sa place », assure un expert de la question syndicale au ministère de l'Intérieur.

## Pas de droit de grève

Cette rentrée constitue donc un « tour de chauffe ». D'abord chez les CRS, force la plus syndiquée. À Nice, par exemple, l'emploi d'une compagnie départementale d'intervention (CDI) de la Sécurité publique dans des opérations de maintien de l'ordre hors du département a relancé la semaine dernière la question des indemnités policières.

La CDI des Alpes-Maritimes réclame les mêmes indemnités que les CRS en déplacement. Et pour mieux se faire comprendre, les effectifs de cette unité – qui, comme pour tout policier, n'a pas le droit de grève – se sont subitement fait porter pâles.

Alliance le syndicat **DANGER CRS** les gradés et gardiens de la police nationale, en a profité pour réitérer de vieilles doléances : supprimer l'indemnité journalière d'absence temporaire (Ijat) des CRS pour créer une indemnité de déplacement et de disponibilité opérationnelle (Iddo), censée satisfaire non seulement les CRS mais aussi toutes les unités qui concourent à l'effort de sécurisation

du pays, surtout dans un contexte de menace terroriste.

D'autres sujets cristallisent les tensions. Durant tout l'été, l'Unsa-police a alerté sur la suppression programmée de l'emploi des CRS comme maîtres-nageurs-sauveteurs sur les plages. La Direction générale de la police nationale (DGPN) poursuit cet objectif depuis les années Sarkozy. Jusqu'alors, elle a toujours échoué face à la bronca syndicale. Certains élus commencent à s'émouvoir. Le député (LR) du Pas-de-Calais, Daniel

Fasquelle, espère fédérer tous les élus du littoral concernés par cette réforme pour convaincre Gérard Collomb d'y renoncer. Mais ces dossiers ne sont que des amuse-bouche. « Le gros sujet, c'est le temps de travail », assure Yves Lefebvre, secrétaire général d'Unité-SGP-FO. Les policiers veulent plus de souplesse pour pouvoir concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Une réforme a été engagée sous Bernard Cazeneuve, mais l'administration admet qu'elle revenait à obérer la capacité opérationnelle des

unités de 5 à 6%. Alors Gérard Collomb, prudent, a jugé urgent de surseoir...

À Synergie-officiers, au Syndicat des cadres de la sécurité intérieure (SCSI, ex-Snop), on se montre sceptique sur la réalité des 10 000 effectifs supplémentaires promis durant la campagne présidentielle. « On est moins dans du recrutement que dans du remplacement de départs à la retraite et cela commence à se voir », confie, de son côté, un cadre du Syndicat indépendant des commissaires de police (SICP).

Toutes les organisations professionnelles s'accordent sur un point : la nécessaire revalorisation des salaires, notamment ceux des gardiens de la paix. Unité-SGP-FO insiste, par ailleurs, sur « l'indispensable révision du statut des travailleurs de nuit » que sont les policiers. « On ne peut plus leur demander de prendre des risques comme aujourd'hui pour moins de 8 euros par nuit ! », proteste Yves Lefebvre.

Comme si cela ne suffisait pas, le futur rapport Delevoye sur les retraites laisse craindre aux policiers des atteintes à leur statut spécial qui leur garantit, depuis 1948, le bénéfice d'une annuité supplémentaire tous les cinq ans. Tout est plus ou moins sur la table. Et tout est très sensible. Le premier flic de France, Gérard Collomb, va devoir déployer de sérieux talents de négociateur s'il veut contenir la fièvre syndicale qui monte. ■



Des policiers manifestent à l'appel du syndicat Alliance pour protéger leur statut dans le cadre d'une journée nationale du secteur public, le 22 mai, à Paris. AFP

## Un super magot, l'autre enjeu de ces scrutins

Pas moins de 15 euros en moyenne par voix obtenue. Les élections syndicales dans la police peuvent rapporter gros en dotation d'État pour chaque organisation. Car il faut rapporter ce chiffre aux 125 000 agents appelés à voter, sachant que plus de huit policiers sur dix se rendent aux urnes. Cela fait plus d'un million et demi d'euros à se partager. Ils iront pour l'essentiel aux syndicats de gardiens.

Cette subvention généreuse a une contrepartie : depuis 1995, les syndicats de policiers ne peuvent plus recourir au financement via des régies publicitaires ou démarcher eux-mêmes des annonceurs, notamment au travers de leurs revues syndicales. Trop d'abus ont été constatés. Comme les vignettes à apposer sur les pare-brise en échange d'un don, dans l'espoir d'échapper aux PV. Elles ont

définitivement disparu. Mais il n'y a pas que la manne publique. Les cotisations des adhérents constituent la principale ressource des syndicats : environ 80 euros par an et par personne dans la police. Au total, un pactole de plusieurs millions d'euros, censé garantir un bon fonctionnement des organisations mais aussi leur indépendance.